

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 septembre 2025

Nouvelles formes de pauvreté : mieux comprendre pour mieux agir

Ce lundi 8 septembre, le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), la Caisse nationale des Allocations familiales et l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), ont organisé une conférence sur les « *Nouvelles formes de pauvreté : mieux comprendre pour mieux agir* », en présence d'Anne Rubinstein, déléguée interministérielle à la prévention et lutte contre la pauvreté (DIPLP) et de Nicolas Grivel, directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf).

Cette matinée a été l'occasion de revenir sur les différents enjeux abordés dans le n°213 de la revue de la Cnaf, *Informations sociales* : « *Nouvelles formes de pauvreté et redistribution* », coordonné par Muriel Pucci, présidente du comité scientifique du CNLE et Pierre Madec, économiste à l'OFCE, auquel ont notamment contribué plusieurs membres du CNLE, de son 5^{ème} collègue et des acteurs du monde associatif.



Nicolas Grivel, directeur de la Cnaf : *"Les Caf sont particulièrement investies dans la lutte contre la pauvreté, en versant des aides nombreuses et adaptées aux plus fragiles et en accompagnant les personnes lorsqu'elles rencontrent des crises qui peuvent les conduire à la pauvreté (séparation, deuil, perte d'un emploi...). En matière de lutte contre le non-recours, la solidarité à la source illustre cette volonté de simplifier les démarches et de favoriser une politique "d'aller vers" les usagers qui n'osent pas ou ne savent pas demander leurs droits. »*

Après l'introduction de Nicolas Grivel, la matinée s'est articulée autour de trois tables rondes thématiques, composées de contributeurs à ce numéro de la revue *Informations sociales*. Ils sont intervenus :

- sur les grands chiffres et constats révélateurs de la situation de pauvreté en France, et une comparaison avec les autres pays d'Europe pointant notamment l'augmentation de la pauvreté des enfants,
- sur les différentes dimensions de la pauvreté, au-delà de la faiblesse des revenus, avec la prise en compte des difficultés liés au logement, aux transports, à la santé, aux droits sociaux...

CONTACTS PRESSE

CNLE | Delphine AUBERT : 07 64 37 55 73 - Chimène MANDRIN : dgcs-com-cnle@social.gouv.fr
Cnaf | Virginie RAULT : 07 78 95 49 90 et Julien PRADINES : 06 15 95 78 79 presse@cnafr.fr
OFCE | Sylvie LE GOLVAN : 06 22 48 28 52

- et enfin, sur l'impact du système redistributif et le rôle crucial des services publics et des associations, dans la lutte contre la pauvreté.

Autant d'aspects sur lesquels les intervenants ont pu échanger avec les nombreux participants, qui étaient près de 200 en présentiel ou à distance. Le [programme de la demi-journée](#) « *Nouvelles formes de pauvreté : mieux comprendre pour mieux agir* ».

Anne Rubinstein a clôturé la conférence en présence de Muriel Pucci et Pierre Madec, « *Les interventions ont montré la difficulté du système redistributif à régler le problème de la pauvreté. Les prestations sociales rendent la situation des personnes aidées moins difficile, mais néanmoins, le nombre de pauvres reste important. C'est une partie du travail de la délégation, d'essayer de comprendre les mécanismes, et de voir ce qui devrait être corrigé mais c'est évidemment aux décideurs et, quelque part à la société toute entière de s'interroger. La pauvreté, c'est une construction sociale, donc on en est tous responsable, en tant que citoyen aussi.* »

En quelques chiffres

En 2023, 15,4% de la population en métropole vivaient sous le seuil de pauvreté monétaire en France métropolitaine, un niveau historique selon l'Insee. Cela représente 9,8 millions de personnes auxquelles on devrait ajouter environ 1 million de plus dans les DROM ou les logements non ordinaires.

Un salarié sur cinq gagne moins d'un Smic à taux plein annuel, le risque de pauvreté monétaire ou en conditions de vie de ces salariés est de 20%.

Le taux de pauvreté monétaire des retraités est en hausse et s'établit à 11,1 % en 2023. Le taux de pauvreté monétaire des enfants a augmenté en France plus qu'ailleurs et atteint 21,9% en 2023.

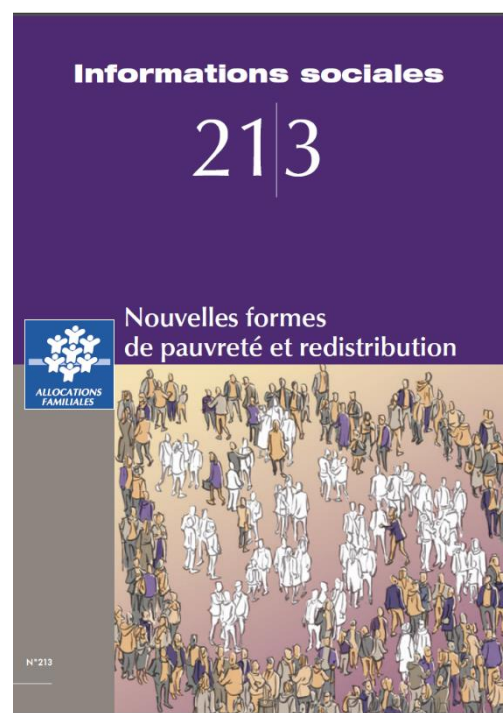
En France métropolitaine, environ 2 millions de personnes passent au-dessus du seuil de pauvreté grâce aux prestations sociales.

Retrouvez l'ensemble des chiffres et constats dans la revue Informations sociales :

Forum d'analyses et de débats sur les questions familiales et sociales, la revue de la Cnaf, *Informations sociales* a pour objectif d'éclairer et d'informer en faisant intervenir des contributeurs issus d'horizons différents (experts du champ académique, administratifs, professionnels et praticiens du social). Tous les numéros sont en ligne sur [Cairn.info](#)s

Ce dernier numéro « [Nouvelles formes de pauvreté et redistribution](#) » est organisé en trois parties :

- Un **état des lieux de la pauvreté, avec un entretien de Nicolas Duvoux, président du CNLE, portant notamment sur les effets des crises récentes**, une analyse statistique de l'évolution de la pauvreté depuis 2015 selon plusieurs indicateurs complémentaires, et une comparaison européenne des évolutions de la pauvreté monétaire qui montre la spécificité de la hausse de la pauvreté des enfants en France relativement à ses voisins.



CONTACTS PRESSE

CNLE | Delphine AUBERT : 07 64 37 55 73 - Chimène MANDRIN : dgcs-com-cnle@social.gouv.fr
 Cnaf | Virginie RAULT : 07 78 95 49 90 et Julien PRADINES : 06 15 95 78 79 presse@cnaf.fr
 OFCE | Sylvie LE GOLVAN : 06 22 48 28 52

- **la seconde partie examine les déterminants de la pauvreté monétaire, en discutant du rôle du salaire minimum et de l'efficacité du système redistributif.** Est également évoquée la problématique du non-recours aux droits, souvent facteur aggravant de la pauvreté et un échange avec des personnes en situation de pauvreté « *c'est facile aujourd'hui de tout perdre* ».
- **enfin, la dernière partie souligne le rôle crucial des services publics et des associations dans la réduction des inégalités,** avec différents articles dont une analyse critique de certains dispositifs comme l'accompagnement budgétaire, ou encore sur la précarisation croissante de catégories de population et l'importance de nouvelles approches. Elle comprend également un entretien avec Henriette Steinberg, présidente du Secours populaire.

CONTACTS PRESSE

CNLE | Delphine AUBERT : 07 64 37 55 73 - Chimène MANDRIN : dgcs-com-cnle@social.gouv.fr
Cnaf | Virginie RAULT : 07 78 95 49 90 et Julien PRADINES : 06 15 95 78 79 presse@cnaf.fr
OFCE | Sylvie LE GOLVAN : 06 22 48 28 52